

UN PRO MÉRITE UN PRO

Opérations
et services
bancaires
aux
Professionnels

Conditions et tarifs des principales opérations et services bancaires applicables à la clientèle des professionnels en vigueur au 1^{er} janvier 2012.



CAISSE D'ÉPARGNE
ALSACE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des Professionnels.

La Caisse d'Epargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- Lors de toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer dans votre agence Caisse d'Epargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte courant dans le cadre d'une offre groupée de service ou à l'unité.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

**Retrouvez l'ensemble
de nos conditions tarifaires
sur le site Internet :
www.caisse-epargne.fr**

Nota : Les conditions ne sont pas limitatives et peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la réglementation et des conditions de marché.

- Lorsque figure le sigle * la prestation est soumise à la TVA. Dans ce cas, au montant des frais, commissions et taux exprimés en hors taxes, s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

Sommaire

‣ Les forfaits de services	
• Artisan/Commerçant - Libre Convergence.....	5
• Profession Libérale - Labelis	5
• Franchisés - Franchise & Vous.....	5
• Auto-Entrepreneur.....	5
‣ Les cartes	
• Le prix des cartes	5
• Les opérations par carte	6
• Les opérations sur carte.....	6
• Les oppositions sur carte	6
‣ Le compte courant	
• La vie du compte	7
• Les commissions d'arrêté de compte.....	7
• Opérations en espèces / remises de valeurs	7
• Les virements et les prélèvements.....	8
• Les opérations sur le compte.....	8
• Services divers	8
• Les assurances et la prévoyance.....	9
• Les autres services	9
• Les dates de valeur	9
• Les oppositions	10
• Les incidents de fonctionnement.....	10
‣ La banque à distance	
• Direct Ecureuil Pro.....	11
‣ Les échanges de données informatisées	
• Télétransmission Datalis	11
• Virements	12
• Remise des effets de commerce.....	12
• Retour d'un effet remis à l'encaissement	12
• Opérations Dailly	12
• Prélèvements.....	12
‣ L'équipement monétique	
• Monétique.....	13
• Paiement N fois sans frais.....	13
• E-commerce.....	13

Sommaire (suite)

‣ Les crédits	
• Frais liés au financement.....	13
• Frais liés aux garanties.....	14
• Caution bancaire donnée.....	14
• Garantie à première demande.....	14
‣ Les comptes-titres	
• Les valeurs mobilières.....	14
‣ Les opérations internationales	
• Les virements internationaux.....	15
‣ Lexique des termes utilisés.....	17
‣ Contacts.....	19
‣ Les autres numéros utiles.....	19
‣ Vos relations avec la Caisse d'Épargne.....	19

Les forfaits de services*

Votre forfait vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte professionnel : rémunération de votre compte, frais de tenue de compte, assurance des moyens de paiements, gestion à distance de vos comptes, dépôt sécurisé de vos recettes, avantages tarifaires sur d'autres prestations...

› Artisan/Commerçant - Libre Convergence

- Avec la carte Visa Business
 - débit différé 21,65 €/mois
 - débit immédiat 20,90 €/mois
- Avec la carte Visa Gold Business 28,20 €/mois
- Sans carte 18,90 €/mois

› Profession Libérale - Labelis

- Avec la carte Visa Business
 - débit différé 21,65 €/mois
 - débit immédiat 20,90 €/mois
- Avec la carte Visa Gold Business 28,20 €/mois
- Sans carte 18,90 €/mois

› Franchisés - Franchise & Vous

- Avec la carte Visa Business
 - débit différé 21,65 €/mois
 - débit immédiat 20,90 €/mois
- Avec la carte Visa Gold Business 28,20 €/mois
- Sans carte 18,90 €/mois

› Auto-Entrepreneur

- Forfait Auto-Entrepreneur 7,00 €/mois

* Certains services inclus dans les forfaits peuvent être soumis à TVA.

Les Cartes

› Le prix des cartes

Cartes de paiement

- Carte Visa Business
 - à débit immédiat 38,00 €/an
 - à débit différé 47,00 €/an
- Carte Visa Gold Business
 - à débit immédiat/débit différé 124,00 €/an

› Les opérations par carte

Retraits d'espèces par carte

> En France

- Aux DAB et guichets Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Aux DAB des autres banques **Gratuit**

> A l'étranger en zone euro

- DAB d'une autre banque **Gratuit**
- Guichets d'une autre banque **6,25 €**

> En devises

- Aux DAB
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - commission fixe **3,20 €**
- Aux guichets
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - commission fixe **6,25 €**

Paievements par carte

> En euros dans un pays membre de l'Union Européenne **Gratuit**

> En devises

- commission proportionnelle **2,80 %**
- maximum de perception **6,25 €/transaction**

› Les opérations sur carte

- Adaptation plafond carte **5,00 €**
- Réédition du code secret carte **5,90 €**
- Frais d'opposition par la banque (usage abusif) **50,00 €**
- Remise carte en agence **Gratuit**

› Les oppositions sur carte

- Sur carte professionnelle perdue ou volée pour redressement ou liquidation judiciaire du bénéficiaire **15,50 €**
- Opposition pour utilisation frauduleuse de la carte ou des données qu'elle contient **Gratuit**
- Renouvellement en cas de perte ou vol **100% du prix de la cotisation annuelle**
- En cas de carte hors service **au prorata sur nouvelle carte**
- Après blocage pour interdiction bancaire **100% du prix**

Le compte courant

› La vie du compte

- Ouverture de compte **Gratuit**
- Domilis Pro **Gratuit**
Domilis est un service gratuit qui prend en charge la domiciliation de vos virements et prélèvements sur votre compte Caisse d'Épargne.
- Relevés de compte selon périodicité
 - mensuelle **Gratuit**
 - hebdomadaire..... **10,66 €/trimestre**
 - bi-mensuelle (à la quinzaine)..... **4,86 €/trimestre**
 - décadaire..... **7,00 €/trimestre**
 - journalière..... **42,00 €/trimestre**
- Envoi de chéquier et carte à domicile
 - envoi simple (chéquier uniquement) **Gratuit**
 - envoi en recommandé avec AR..... **7,20 €/envoi**
- Clôture de compte ou de forfait..... **Gratuit**

Service rémunération⁽¹⁾

- 0,75 % dès le 1^{er} euro jusqu'à 20 000 € (inclus dans votre forfait sauf forfait auto-entrepreneur)
- 0,50 % dès le 1^{er} euro jusqu'à 2 500 € (forfait auto-entrepreneur)

(1) Calculée sur la base du solde créditeur journalier. Cette rémunération est versée trimestriellement à terme échu. Taux nominal annuel brut. Les intérêts sont soumis à la réglementation fiscale en vigueur applicable à l'entreprise suivant son mode d'exploitation ou sa forme sociale.

› Les commissions d'arrêté de compte

- Frais de tenue de compte **40,00 €/trimestre**
- Commission de mouvement..... **0,09 % maximum**
La commission de mouvement est calculée en appliquant un % sur tous les mouvements débiteurs commerciaux.
- Commission sur le plus fort découvert **0,08 % maximum**
La commission du plus fort découvert est calculée sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois.
- Commission de dépassement sur autorisation
(majoration taux client)..... **3,00 % maximum**
- Commission d'immobilisation..... **2,00 % maximum**
La commission d'immobilisation est calculée sur le solde moyen débiteur de la période, perçue uniquement si le compte est débiteur en permanence au cours du trimestre.

› Opérations en espèces/remises de valeurs

- Versement d'espèces (hors prestations particulières) **Gratuit**
- Retraits déplacés..... **Gratuit**
- Dépôts en monnaie, minimum 5€..... **1 %**
- Echange de monnaie pour un non client, minimum 8€ **1 %**

› Les virements et les prélèvements

- Virement vers un compte Caisse d'Épargne
 - occasionnel **Gratuit**
 - permanent **Gratuit**
- Virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) ou virement gros montant (VGM) **20,00 €**
- Virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) télétransmis. **7,00 €**
- Virement occasionnel vers une autre banque et virement SEPA⁽¹⁾
 (frais par virement occasionnel automatisable émis dans l'UE)
 - au guichet de l'agence **3,75 €**
 - par Internet⁽²⁾ **0,15 €**
- Virement trésorerie télétransmis. **0,20 €**
- Virement permanent vers un autre établissement bancaire
 - Frais sur virement permanent mis en place au guichet **4,80 €/an**
 soit **0,40 €/mois**
 - Frais sur virement permanent mis en place DEI⁽¹⁾ **1,80 €/an**
 soit **0,15 €/mois**
- Prélèvements extérieurs
 - Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement service public,
 Caisse d'Épargne. **Gratuit**
 - Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement autres organismes... **7,00 €**
- Virements multiples prise en charge liste
 - papier **15,00 €**
 - télétransmis. **Gratuit**

(1) cf lexique des termes utilisés.

(2) Hors coût fournisseur d'accès internet.

› Les opérations sur le compte

- Délivrance d'un chèque de banque **11,95 €**
- Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne
 (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) **4,60 €**
- Frais par avis à tiers détenteur, par saisie attribution ou autre saisie sur compte **93,00 €**

› Services divers

- Envoi de documents par fax **2,40 €**
- Envoi d'un courrier avec Accusé de Réception **16,00 €**
- Recherche simple de moins d'un an, le document **11,55 €**
- Recherche simple de plus d'un an, le document. **26,35 €**
- Photocopie de chèque, le chèque **11,55 €**
- Délivrance d'attestation pour toutes opérations, l'attestation **31,00 €**
- Demande de duplicata de paiement ou retrait **19,00 €**

› Les assurances et la prévoyance

- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus⁽¹⁾ **20,30 €/an**
L'Assurance Moyens de Paiement Pro Plus couvre, avant opposition, les conséquences d'un usage frauduleux consécutif à la perte ou au vol de la carte bancaire ou de formules de chèque vierge, détenus sur un compte selon conditions particulières et générales du service. Elle est incluse dans la cotisation de votre forfait professionnel.
- Sécurexpress⁽¹⁾ **27,40 €/an**
- Protection de l'Activité Professionnelle⁽¹⁾ **nous consulter**
(contrat d'assurance qui garantit les conséquences financières liées à l'indisponibilité du dirigeant ou à la perte de l'outil de travail)
- Pro-T-G **nous consulter**
(garantie prévoyance⁽¹⁾/santé⁽¹⁾/retraite⁽²⁾, entrant dans le cadre de la loi Madelin)

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances, distribués par votre Caisse d'Épargne, intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS.

(2) Ecuireuil Retraite Pro est un contrat Foncier Assurance, société régie par le code des assurances, distribué par votre Caisse d'Épargne, intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS.

› Les autres services

- Édition R.I.C.E. (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) **Gratuit**
- Informations annuelles aux Commissaires aux Comptes simples **41,00 € HT**
- Informations annuelles aux Commissaires aux Comptes complexes **99,00 € HT**
- Compte Française des Jeux **Gratuit**
- Compte PMU (Pari Mutuel Urbain) **Gratuit**
- Service bancaire de base **Gratuit**
(Offre groupée de services. Conditions d'accès définies dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier)

› Les dates de valeur

- Chèque remis **J+1 ouvré**
- Chèque émis **J**
- Virement externe reçu **J**
- Virement externe émis, avis de prélèvement émis **J**
- Versement d'espèces, dépôt/retrait **J**
- Paiement par carte bancaire
 - débit immédiat **J**
 - débit différé **J**
- Monétique **JR**
- Remise d'effet à l'encaissement **J+3 calendaires**
- Remise d'effet à l'escompte **J+1 calendaire**

JR : jour de réception au centre de traitement des cartes bancaires

J+1 ouvré : remise de chèques compensable en France

J : date de comptabilisation

› Les oppositions

- Opposition sur carte usage abusif..... 50,00 €
- Opposition sur carte perte/vol..... 100% de la cotisation annuelle
- Opposition sur carte usage frauduleux **Gratuit**
- Opposition sur prélèvement (révocation) 15,50 €
- Opposition sur prélèvement (retrait consentement)..... 15,50 €
- Opposition sur chèque numéro connu 15,50 €
- Opposition sur chéquier numéro inconnu..... 25,50 €

› Les incidents de fonctionnement

- Commission d'intervention 8,60 €
(plafond 25,80 €/jour)

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier; coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :
 - commission d'intervention
 - frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plateforme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
 - frais de dossier
 - frais par chèque impayé
 - frais de lettre d'injonction adressée au titulaire et au co-titulaire
 - frais postaux d'envoi en recommandé avec AR de la lettre d'injonction
 - déclaration Banque de France
 - frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
 - délivrance d'un certificat de non-paiement
 - blocage de provision
 - frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Pour un chèque < ou égal à 50 € 30,00 €
- Pour un chèque > à 50 € 50,00 €
(dans la limite d'un plafond journalier unique de 100,00 €)
- Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision
(dont commission d'intervention) :
 - prélèvement < ou égal à 20 € **montant du prélèvement lui-même**
(les frais ne peuvent excéder le montant **avec montant**
du prélèvement)..... **maximum de 20,00 €**
 - prélèvement > 20 € 20,00 €
(dans la limite d'un plafond journalier unique de 40,00 €)
- Mise en Interdiction Bancaire par un autre établissement 19,50 €
- Premier ou deuxième courrier compte débiteur ou impayé crédit 10,00 €

La banque à distance

› Direct Ecureuil Pro

Direct Ecureuil Pro est un service de banque à distance complet permettant la gestion de vos comptes en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24 depuis un ordinateur connecté à Internet. Solution moderne, sécurisée et facile d'utilisation, c'est l'outil indispensable pour faciliter vos opérations bancaires au quotidien avec votre Caisse d'Epargne.

- Vous accédez aux principales informations relatives à vos comptes ainsi qu'à certains de vos crédits,
- Vous réalisez en quelques clics les principales opérations bancaires nécessaires à votre gestion au quotidien,
- Vous habilitiez certains de vos collaborateurs à l'utilisation de votre espace en ligne et définissez pour chacun d'eux les droits d'utilisation dont ils disposent.

- Direct Ecureuil Pro **66,00 €/an**
..... **soit 5,50 €/mois**

En déplacement, consultez et gérez vos comptes également depuis  votre smartphone sur **www.m.caisse-epargne.fr**, ou sur votre iPhone® ou votre iPad®.

- AlertEcureuil Pro - Canal SMS :
(Forfait mensuel dans la limite de 40 SMS) **5,00 €**
SMS supplémentaire (coût par SMS) **0,20 €**
- Certificat électronique Certiceo (abonnement 3 ans) **180,00 €/3 ans HT**
..... **soit 60,00 €/an HT**

Le Certificat Electronique est un gage de sécurité supplémentaire pour vos opérations en ligne. Il vous permet notamment sur Direct Ecureuil Pro de saisir de nouveaux RIB, sans avoir à contacter votre Agence.

Les échanges de données informatisées (EDI)

Le système d'échanges de données informatisées vous permet, grâce à votre connexion internet, d'enregistrer le produit de vos ventes (effets de commerce, avis de prélèvement) et de régler vos dépenses en toute sécurité, à tout moment, sans vous déplacer.

› Télétransmission Datalis

- Accès avec signature électronique Certiceo **10,00 €**
- Accès sans signature électronique Certiceo **18,00 €**
- Intervention technique sur demande client **selon déplacement**

› Virements

- Réception de virement national ou SEPA..... **Gratuit**
- Virement unique guichet avec RIB du bénéficiaire et virement SEPA..... 3.75 €
- Virement unique télétransmis/DATALIS 0.20 €
- Virement unique Direct Ecureuil Pro 0.15 €
- Virement permanent:
 - Mise en place au guichet de l'agence perception annuelle de 4,80 € soit... 0,40 €/vir
 - Mise en place sur Direct Ecureuil Pro 0,15 €
 - Virement de compte à compte CEA..... **Gratuit**
- Virements multiples:
 - Prise en charge de la liste
 - papier..... 15.00 €
 - télétransmission/DATALIS..... **Gratuit**
- Traitement, le virement :
 - papier..... 3.75 €
 - télétransmission/DATALIS..... 0.20 €
 - Direct Ecureuil Pro 0.15 €
- Virement gros montant (VGM) et virement spécifique orienté trésorerie (VSOT), le virement 20.00 €
- Virement spécifique VSOT par télétransmission..... 7.00 €
- Demande de restitution de fonds d'un virement SEPA
 - contestation opération non fondée ou demande client..... 25.00 €
 - justifiée..... **Gratuit**

› Remise des effets de commerce

- Frais de remise 7.00 €
- Commission de remise par effet 5.00 €
- Lettre de change relevé, billet à ordre relevé Télétransmis, l'effet..... 0.32 €
- Commission sur interventions diverses sur effet
(prorogation, réclamation, changement de RIB, changement de montant) 15.00 €
- Réception d'effet impayé..... 15.00 €

› Retour d'un effet remis à l'encaissement

- Opposition sur effet à payer..... 15.00 €
- Rejet d'un effet à payer 20.00 €

› Opérations Dailly

- Traitement de la remise 15.00 €
- Traitement de la créance cédée 6.00 €
- Frais de notification..... 20.00 €
- Commission d'incident de paiement de la créance..... 15.00 €
- Commission de prorogation Dailly..... 15.00 €

› Prélèvements

- Prise en charge liste de prélèvements papier..... 15,00 €
- Prise en charge liste de prélèvements télétransmis DATALIS..... **Gratuit**
- Prélèvement émis, télétransmis 0.25 €
- Prélèvement remis revenu impayé..... 9.00 €

L'équipement monétique

› Monétique

La Caisse d'Épargne vous propose une gamme complète de terminaux de paiement électroniques en location, ultra performants et au meilleur prix, avec un service inclus de maintenance et d'assistance téléphonique. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre Conseiller de Clientèle Professionnelle. Les prix indiqués intègrent la fourniture du matériel, la livraison, l'installation et la maintenance de l'équipement sur le territoire français.

- *Nous consulter*

› Paiement N fois sans frais

Offrez plus de souplesse à vos clients en leur proposant de régler en 3 ou 4 fois sans frais.

- Droit d'entrée *Nous consulter*
- Commission pour paiement en 3 fois..... *Nous consulter*
- Commission pour paiement en 4 fois..... *Nous consulter*

› E-commerce

- **Inscription**
 - SP PLUS..... 150,00 €
 - SP PLUS Pro Expert..... 250,00 €
 - Je paie en ligne..... 150,00 €
- **Abonnement mensuel**
 - SP PLUS..... 15,00 €
 - SP PLUS Pro Expert..... 30,00 €
 - Je paie en ligne..... 15,00 €

Les crédits

› Frais liés au financement

- Frais d'étude de dossier *selon nature du concours*
- Frais de décompte de prêt 53,00 €
- Indemnités de remboursement anticipé *selon contrat*
- Duplicata de tableau d'amortissement 23,00 €
- Avenant de changement de date utile ou de compte de prélèvement 150,00 €
- Autre avenant
 - 0,5 % du capital restant dû avec un minimum de 180,00 €
- Frais d'annulation de prêt après rédaction du contrat 150,00 €
- Frais d'étude de mise en place, prorogation renouvellement court terme
 - 0,3% du montant avec un minimum de 50,00 €

› Frais liés aux garanties

- Main levée totale ou partielle de garantie
à augmenter des frais d'enregistrement le cas échéant 75,00 €
- Nantissement de parts sociales SCI(*) SARL EURL 300,00 €
- Nantissement de comptes titres, livrets, compte à terme, assurance réseau ... 80,00 €
- Nantissement valeurs mobilières, livrets, compte à terme, assurance
hors réseau 150,00 €
- Nantissement de fonds de commerce, l'acte
 - existant 390,00 €
 - en création 420,00 €
- Nantissement de matériel et d'outillage, l'acte 390,00 €
- Promesse d'affectation hypothécaire sous seing privé 150,00 €
- Frais de délégation d'assurance 90,00 €
- Frais de prise de gage sur véhicule, l'acte 160,00 €
- Blocage de compte courant d'associé 80,00 €
- Information annuelle des cautions, la lettre 40,00 €
- Frais d'huissier *frais réel*
- Garantie délivrée par une personne morale 80,00 €
- Frais de renouvellement de garantie 40,00 €

(*) Hors frais d'huissier

› Caution bancaire donnée

- Engagement par signature - frais d'acte 0,5% avec un minimum de 80,00 €
- Commission d'engagement annuel 1,5 à 3,5 %
- Frais d'annulation de main levée de modification de dénonciation 80,00 €

› Garantie à première demande

- Engagement par signature - frais d'acte 0,5% avec un minimum de 125,00 €
- Commission d'engagement annuel 1,5 à 3,5 %
- Frais d'annulation de main levée de modification de dénonciation 80,00 €

Les comptes-titres

› Les valeurs mobilières

Commission de gestion annuelle HT :

- Compte-titres composé uniquement de valeurs émises par les Caisses d'Epargne, forfait annuel de 27,80 €
- Autres commissions et divers : se reporter aux principales conditions générales applicables aux opérations de la clientèle des particuliers

Les opérations internationales

› Les virements internationaux

Virements émis vers l'étranger

> Vers l'EEE (Espace Économique Européen) en € d'un montant ≤ 50 000 € et virement SEPA⁽¹⁾ (quel que soit le montant)

- Frais par virement automatisable avec BIC⁽¹⁾/IBAN⁽¹⁾ SEPA⁽¹⁾ 3,75 €
- Frais par virement automatisable avec BIC⁽¹⁾/IBAN⁽¹⁾ télétransmis..... 0,20 €

> Autres virements : en € dans l'EEE > 50 000 €, hors EEE (quel que soit le montant), en devises (quel que soit le pays)

Virements papier

- a) Frais par virement 1,00 %
 - minimum de perception..... 12,10 €
 - maximum de perception 150,00 €
- b) Commission de change 0,50 %
 - minimum de perception..... 12,10 €
 - minimum de perception si devise (a+b) 24,20 €
- a+b) Frais supplémentaires de correction
(coordonnées bancaires manquantes ou erronées)..... 14,70 €

(1) cf lexique des termes utilisés

Virements télétransmis

- a) Frais par virement 4,50 €
- b) Commission de change (si devise) 0,50 %
 - minimum de perception..... 12,10 €
 - minimum de perception si devise (a + b) 16,60 €
 - maximum de perception..... 150,00 €

Virements reçus de l'étranger

> En provenance de l'EEE en € d'un montant ≤ 50 000 € et virement SEPA (quel que soit le montant)

- Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN..... **Gratuit**

> Autres virements en € dans l'EEE > 50 000 €, hors EEE (quel que soit le montant), en devises (quel que soit le pays)

- a) Frais par virement 1,00 %
 - minimum de perception..... 12,10 €
 - maximum de perception 150,00 €
- b) Frais de commission de change..... 0,50 %
 - minimum de perception..... 12,10 €
 - maximum de perception..... 150,00 €
- Minimum de perception (a+b) : 24,20 €

Divers

- Demande de confirmation d'émission d'un transfert..... 5,00 €
- Avis de sort sur message swift..... 30,00 €
- Frais de correspondant bancaire coût réel

Encaissement de chèque étranger⁽¹⁾

> En euros

- Commission de service (hors frais éventuels correspondant étranger) 1,00 ‰
minimum de perception 12,10 € (par chèque)
maximum de perception 150,00 €

> En devises

- a) - commission de service : 1,00 ‰
minimum de perception 12,10 € (par chèque)
maximum de perception 150 €
- b) - Commission de change..... 0,50 ‰
minimum de perception..... 12,10 € (par chèque)

Minimum de perception (a+b) : 24,20 €

> Chèques étrangers remis à l'encaissement impayé 40,00 €

(1) Disponibilité des fonds

- remise chèque en euros payable dans l'U.E en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.
- remise chèque en euros ou devises payables hors U.E en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.
- remise chèque en euros ou devises payables à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.

Lexique des termes utilisés

Arrêté de compte :

La Caisse d'Épargne établit un arrêté de compte (ou ticket d'agios) à la fin de chaque période, définie avec le Client (mois ou trimestre), qui reprend notamment :

- les intérêts débiteurs,
- les commissions,
- les frais éventuels,
- le Taux Effectif Global (voir ci-dessous).

À défaut de dispositions particulières, la périodicité des arrêts de compte appliquée sera trimestrielle.

BIC/IBAN :

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (Internal Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international (et notamment européen dans le cas de l'IBAN). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

Calcul des intérêts débiteurs et détermination du Taux Effectif Global (T.E.G.) :

Exemple donné à titre purement indicatif, susceptible de variation, le TEG d'un découvert non autorisé au 01/09/2011 est fixé à 14,50 %. Les intérêts débiteurs sont déterminés en appliquant ce taux aux soldes débiteurs en valeur constaté sur le mois.

Exemple pour un découvert non autorisé : solde débiteur de 5 621 € constaté sur 12 jours au mois de septembre 2011, les intérêts calculés au taux de 14,50 % s'élèvent à 26,80 € soit : $5\,621 \text{ €} \times 14,50 \% \times 12 \text{ jours}$

365

Commissions :

- **Commission de mouvement** : (en cas de compte courant). Elle est égale à la somme des opérations "du fait du client", constatées sur la période d'arrêté considérée (mois ou trimestre) et multipliée par le taux de commission. Elle est perçue à l'échéance de chaque période d'arrêté (mois ou trimestre) et n'est pas incluse dans le calcul du TEG.
- **Commission sur le plus fort découvert** : (uniquement si le compte présente des intérêts débiteurs). Elle est égale au plus grand solde débiteur, en valeur, constaté sur la période d'arrêté de compte et multiplié par le taux de commission. Perçue à l'échéance de chaque période d'arrêté (mois ou trimestre), elle est incluse dans le calcul de TEG.
- **Commission de dépassement sur autorisation** : (uniquement si le compte présente des intérêts débiteurs et que le solde comptable du compte a dépassé le montant de l'autorisation de découvert). Elle est égale à la somme des nombres débiteurs en valeur qui excèdent le montant de l'autorisation de découvert, multipliée par le taux de commission. Les intérêts sont perçus à l'échéance de chaque période d'arrêté (mois ou trimestre) et entrent dans le calcul du TEG.

- **Commission d'immobilisation** : *(uniquement si le compte présente des intérêts débiteurs et que ce dernier fonctionne en permanence à découvert pendant sa période d'arrêt)*. Elle est égale à la somme des soldes en valeur débiteurs de la période d'arrêt de compte, multipliée par le taux de commission. Perçue à l'échéance de chaque période d'arrêt (mois ou trimestre) lorsque le compte présente un solde débiteur constant sur la période considérée. Elle est incluse dans le calcul du TEG.
- **Commission d'intervention** : Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (prévention d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Dates de valeur :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios). La date de l'opération et la date de valeur peuvent donc être différentes.

DEI :

Direct Ecureuil Internet : votre compte en direct, partout, 24h/24 et 7j/7. Consultez vos comptes, effectuez la plupart de vos opérations courantes sur Internet, par téléphone ou depuis votre mobile en toute sécurité.

Jour ouvré :

Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

Zone SEPA :

(Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiement en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande - Liechtenstein - Norvège - Suisse - Monaco.

Contacts

GROUPE SAVERNE

11, rue des Eglises 67704 SAVERNE
Tél : 03 88 71 78 94 ^(*) - Fax : 03 88 71 78 91

GROUPE HAGUENAU

117 Grand'rue BP 45 67501 HAGUENAU
Tél : 03 88 63 90 88 ^(*) - Fax : 03 88 63 90 86

GROUPE STRASBOURG

47, route de Bischwiller 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03 88 33 81 29 ^(*) - Fax : 03 88 33 81 20

GROUPE SELESTAT

1, rue du Président Poincaré 67600 SELESTAT
Tél : 03 88 58 23 13 ^(*) - Fax : 03 88 58 23 11

GROUPE COLMAR

7, avenue de la République 68000 COLMAR
Tél : 03 89 20 35 24 ^(*) - Fax : 03 89 23 81 94

GROUPE MULHOUSE

9, Place de la Réunion 68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 59 60 39 ^(*) - Fax : 03 89 06 25 73

^(*) Appel non surtaxé

Les autres numéros utiles

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

- **Service Carte Business (Assurance et Assistance) : 01 44 61 66 50 ⁽¹⁾**
Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽²⁾ de la Caisse d'Epargne.
- **Perte / Vol : 09 69 36 39 39 ⁽¹⁾**
Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.
- **Assistance technique monétique (TPE) : 0 825 827 827 ⁽¹⁾**
Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

(1) Appel non surtaxé. - (2) Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.

Vos relations avec la Caisse d'Epargne

- **Votre Conseiller Caisse d'Epargne**
Vous souhaitez des renseignements, nous faire part d'une difficulté... contactez votre conseiller Caisse d'Epargne. Pour joindre votre agence, reportez-vous au numéro figurant en haut à gauche de votre relevé de compte.
- **Site Internet Caisse d'Epargne : www.caisse-epargne.fr ⁽²⁾**
Pour toute information complémentaire.
- **Service Relations Clientèle**
En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :
 - > **Par courrier : Caisse d'Epargne d'Alsace - Service Relations Clientèle**
67925 Strasbourg Cedex 9
 - > **Par Internet :**
Le formulaire de contact est à votre disposition en utilisant le chemin suivant :
www.caisse-epargne.fr⁽²⁾ – Rubrique **Contacts - Votre Caisse d'Epargne**.
 - > **Par téléphone : 09 89 36 27 38 ⁽¹⁾**

(1) Appel non surtaxé. - (2) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

Plus d'informations

www.caisse-epargne.fr/professionnels



CAISSE D'ÉPARGNE
ALSACE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.